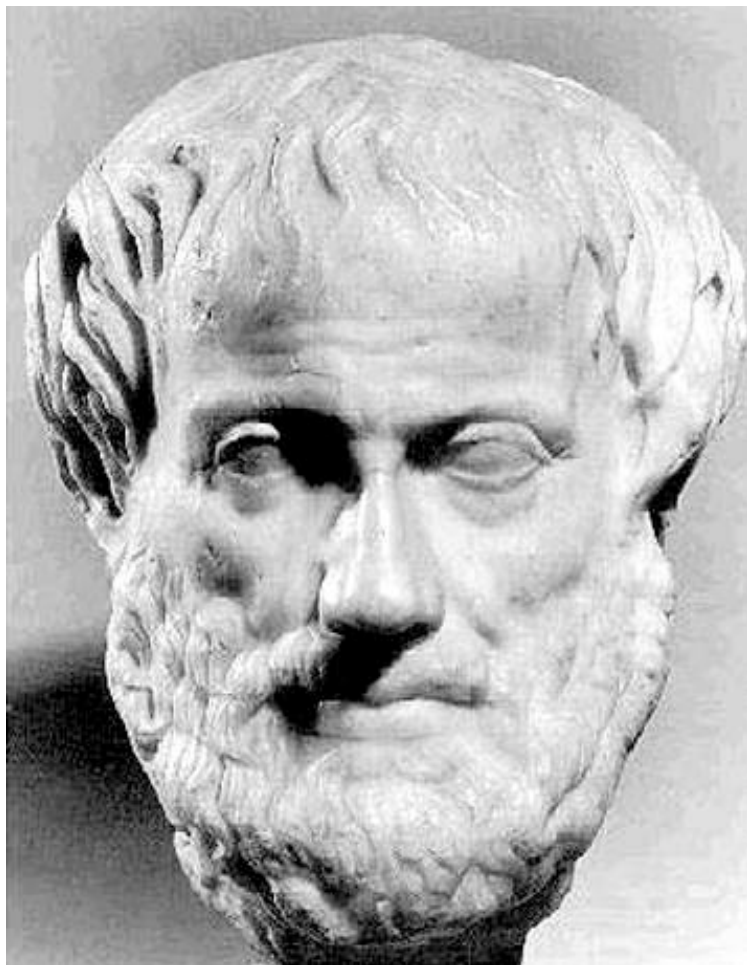


De
l'interprétation

Aristote

Note sur cette édition	5
Introduction	6
De l'interprétation	9
1 (16a) < Paroles, pensées et choses — Le vrai et le faux >	9
2 (16a - 16b) < Le nom — Noms simples et noms composés — Les cas >	9
3 (16b) < Le Verbe >	10
4 (16b - 17a) < Le Discours >	11
5 (17a) < Propositions simples et propositions composées >	11
6 (17a) < L'Affirmation et la Négation ; leur opposition >	12
7 (17a - 18a) < L'Universel et le Singulier — L'opposition des propositions : contradiction et contrariété >	12
8 (18a) < De l'unité et de la pluralité des propositions. — Les propositions équivoques et leur opposition >	14
9 (18a - 19b) < L'opposition des futurs contingents >	15
10 (19b - 20b) < Les oppositions dans les propositions de secundo adjacente, et dans les	

propositions de tertio adjacente, à sujet fini ou indéfini >	18
11 (20b - 21a) < Propositions composées >	21
12 (21a - 22a) < L'opposition des propositions modales >	23
13 (22a - 23a) < La consécution des Modales >	25
14 (23a - 24b) < La contrariété des propositions >	29



Aristote

De l'interprétation

Traduction (1936) J. Tricot (1893-1963)

Éditions Les Échos du Maquis, v. : 1,0, janvier 2014.

Note sur cette édition

Il s'agit du texte intégral de la traduction de Tricot (traduction de 1936).

Nous reproduisons l'*Introduction* du traducteur, mais non pas la *Bibliographie*, devenue trop incomplète avec le passage des années. (À noter que les *Catégories* et *De l'interprétation* ayant été publiés, à l'origine, dans le même volume, l'*Introduction* de Tricot est la même pour ces deux textes d'Aristote.)

Pages **1112a** et Lignes 25 ont été intercalées selon les références traditionnelles.

Nous reproduisons la signalétique employée par Tricot : les crochets [...] indiquent un passage douteux ou interpolé ; les < ... > une « addition rendue nécessaire pour le sens ».

Les < *Titre de Chapitre* > ne figurent pas dans les manuscrits ; ce sont des ajouts de Tricot.

Nous avons ajouté entre crochets et en italique [*λογος*] certains termes originaux qui nous ont semblé dignes d'une attention particulière.

Les termes grecs sont présentés sans accents et esprits afin de maximiser la compatibilité avec les différents appareils de lecture.

Parmi les très nombreuses notes que contient l'édition de Tricot, nous avons conservé uniquement, en tout ou en partie, celles qui fournissaient des indications essentiellement informatives.

Toutes les notes sont du traducteur, sauf indication contraire ; « (N.d.É.) » signifie que la note est de nous.

Introduction

On désigne sous le nom d'*Organon* (οργανον, instrument) l'ensemble des traités qu'Aristote a consacrés à la Logique, ou, plus exactement (car le terme de « Logique » est d'usage postérieur) à l'Analytique, considérée comme une propédeutique à la Science.

Ces traités, dont nous entreprenons la traduction, sont au nombre de cinq : les *Catégories* (κατηγοριαί, *Categoriae*), le traité *de l'Interprétation* (περιερμηνειας, *Hermeneutica, de Interpretatione*), les *Premiers Analytiques* (τα προτερα αναλυτικά, *Analytica priora*), les *Seconds Analytiques* (τα υστερα αναλυτικά, *Analytica posteriora*), les *Topiques* (τα τοπικά, *Topica*) et la *Réfutation des arguments sophistiques* (περι των σοφιστικων ελεγχων, *Sophisticis elenchis*).

Le présent volume contient les *Catégories* et *de l'Interprétation*.

Le traité des *Catégories* a pour objet l'étude du terme et des différents genres de l'être. C'est un ouvrage élémentaire, destiné manifestement aux débutants, et dont la doctrine est moins élaborée que le livre Δ de la *Métaphysique*, qui le complète et le rectifie sur plusieurs points. Son attribution à Aristote, dont il constitue vraisemblablement le premier ouvrage rentrant dans le groupe des écrits *acroamatiques*, n'est pas douteuse et son authenticité n'est généralement pas discutée. Les particularités de doctrine, de style et de grammaire que certains critiques ont fait valoir à l'encontre de l'opinion presque unanime des commentateurs anciens et modernes, sont loin d'être décisives, surtout si l'on tient compte de la jeunesse de l'auteur et aussi de sa négligence habituelle. Aristote renvoie d'ailleurs à plusieurs reprises, dans ses oeuvres, sinon au titre même, du moins au contenu du traité. Le fond aussi bien que la forme portent la marque du Stagirite.

Le problème est plus délicat en ce qui concerne les cinq derniers chapitres qui traitent des *postprédicaments*, et qui émanent peut-être d'une main étrangère. Mais en admettant, ce qui est loin d'être établi, qu'ils ne soient pas d'Aristote lui-même, ils ont en tout cas pour auteur les premiers Scolarques qui lui ont succédé à la tête du *Lycée*, soit Théophraste, soit Eudème, et ils expriment fidèlement sa pensée.

Le traité *de l'Interprétation* fait suite aux *Catégories* et prépare les *Analytiques*. Son authenticité, qui est aujourd'hui généralement reconnue, a été longtemps discutée. Andronicus, premier éditeur d'Aristote, le rejetait déjà pour la raison qu'on ne trouverait aucune allusion à ce traité dans les autres ouvrages du Stagirite. Pourtant son attribution est certaine. Alexandre d'Aphrodise (*In*

Prior. Anal., 367, 12 Wallies) n'en doutait pas et une étude attentive de la pensée et de la langue ne peut que confirmer cette manière de voir. Le chapitre 9, où se trouve exposée la célèbre théorie des futurs contingents, peut donner à cet égard des indications particulièrement précieuses. Beaucoup de critiques, frappées des allusions contenues dans ce chapitre aux doctrines des Mégariques et de la forme mûrie et achevée de l'exposition, n'hésitent pas à déclarer que le *de l'Interprétation* doit être chronologiquement rattaché aux derniers ouvrages d'Aristote, lequel, en tout cas, l'aurait remanié pour répondre aux thèses d'Eubulide de Mégare sur la contingence des futurs. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'argumentation développée, tant dans le chapitre 9 lui-même que dans les autres, est de la meilleure veine d'Aristote. Le problème de la consécution des modales, par exemple, est posé et résolu au chapitre 13, avec toute la maîtrise de l'auteur.

D'autres considérations, d'ordre externe, militent encore en faveur de l'authenticité de l'ouvrage. On les trouvera résumées et défendues dans le livre de J. Chevalier, *La Notion du Nécessaire*, pp. 269 à 274. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.

Notre conclusion est donc que l'authenticité des *Catégories* et de *Hermeneia* ne saurait raisonnablement être mise en doute.

Quant à la traduction que nous présentons aujourd'hui des deux premiers traités de *l'Organon*, nous avons peu de chose à en dire. Comme dans la *Métaphysique*, le *de Generatione et Corruptione* et le *de Anima*, nous avons délibérément écarté toute interprétation personnelle. Nous nous sommes attaché à traduire aussi exactement que possible le texte d'Aristote. Dans les passages délicats et difficiles (et ils sont nombreux, surtout dans le traité *de l'Interprétation*), nous nous sommes continuellement reporté aux commentateurs anciens et modernes, et nous nous sommes borné à opérer, le cas échéant, un choix entre plusieurs interprétations.

Ces commentaires sont, au surplus, de valeur inégale, et nous avons dû faire une discrimination. Parmi les commentateurs grecs, édités par les soins de l'Académie de Berlin, nous avons utilisé surtout, pour les *Catégories*, Simplicius, Ammonius et Philopon, et, pour *Hermeneia*, Ammonius. Les commentateurs latins, notamment Saint Thomas, Pacius et Waitz, nous ont été aussi d'un grand secours. Enfin, nous avons fait notre profit d'études plus générales, à la lumière desquelles nous avons éclairci nombre de difficultés. Une bibliographie assez abondante et des indications concises jetées ça et là dans nos notes permettront au lecteur de se faire une idée plus précise et plus approfondie des problèmes et des solutions de la logique aristotélicienne.

J. T.

De l'interprétation

1 (16a) < Paroles, pensées et choses — Le vrai et le faux >

16a Il faut d'abord établir la nature du nom et celle du verbe : ensuite celle de la négation et de l'affirmation, de la proposition et du discours. — Les sons émis par la voix sont les symboles [*συμβολον*] des états de l'âme, et les mots écrits les symboles des mots émis⁵ par la voix. Et de même que l'écriture n'est pas la même chez tous les hommes, les mots parlés ne sont pas non plus les mêmes, bien que les états de l'âme dont ces expressions sont les signes immédiats¹ soient identiques chez tous, comme sont identiques aussi les choses dont ces états sont les images. Ce sujet a été traité dans notre livre *de l'Âme*², car il intéresse une discipline différente. — Et de même qu'il existe¹⁰ dans l'âme tantôt un concept indépendant du vrai ou du faux, et tantôt un concept à qui appartient nécessairement l'un ou l'autre, ainsi en est-il pour la parole ; car c'est dans la composition et la division que consiste le vrai et le faux³. En eux-mêmes les noms et les verbes sont semblables à la notion qui n'a ni composition, ni division : tels sont *l'homme*,¹⁵ *le blanc*, quand on n'y ajoute rien, car ils ne sont encore ni vrais, ni faux. En voici une preuve : *bouc-cerf* signifie bien quelque chose, mais il n'est encore ni vrai, ni faux, à moins d'ajouter qu'*il est* ou qu'*il n'est pas*, absolument parlant ou avec référence au temps.

2 (16a - 16b) < Le nom — Noms simples et noms composés — Les cas >

Le nom [*ονομα*] est un son vocal, possédant une signification conventionnelle, sans référence au temps, et²⁰ dont aucune partie ne présente de signification quand elle est prise séparément. Dans le nom *Καλλιππος*, en effet, *ιππος* n'a en lui-même et par lui-même aucune signification, comme dans l'expression *Καλος ιππος*. — Pourtant ce qui a lieu dans les noms simples n'a pas lieu dans les noms composés : pour les premiers, la partie ne présente aucune signification²⁵ quelconque, tandis que, pour les derniers, elle contribue à la signification du tout, bien que, prise séparément, elle n'ait aucune signification ; par exemple dans le mot *επακτροκελης* < vaisseau de pirate >, le mot *κελης* < vaisseau > ne signifie rien par lui-même. — *Signification conventionnelle*, < disons-nous >, en ce que rien n'est par nature un nom, mais

¹ Sur *πρωτως*, cf. *Catégories*, 5. (...)

² (...) Renvoi probable au *Traité de l'âme*, III, 6.

³ (...) Cf. *Métaphysique*, E, 4 et Θ, 10 (...)

seulement quand il devient symbole, car même lorsque des sons inarticulés, comme ceux des bêtes, signifient quelque chose, aucun d'entre eux ne constitue cependant un nom.

³⁰ *Non-homme* n'est pas un nom. Il n'existe, en effet, aucun terme pour désigner une telle expression, car ce n'est ni un discours, ni une négation. On peut admettre que c'est seulement un nom indéfini [car il appartient pareillement à n'importe quoi, à ce qui est et à ce qui n'est pas]⁴. — *De Philon, à Philon*, et **16b** autres expressions de ce genre, ne sont pas des noms, ce sont les « cas »⁵ d'un nom. La définition de ces cas est pour tout le reste identique à celle du nom, mais la différence c'est que, couplés avec *est*, *était* ou *sera*, ils ne sont ni vrais, ni faux, contrairement à ce qui se passe toujours pour le nom. Par exemple *de Philon est* ou *de Philon n'est pas* sont des expressions ⁵ qui n'ont rien de vrai, ni de faux.

3 (16b) < Le Verbe >

Le verbe [*ρημα*] est ce qui ajoute à sa propre signification celle du temps : aucune de ses parties ne signifie rien prise séparément, et il indique toujours quelque chose d'affirmé de quelque autre chose. — Je dis qu'il signifie, en plus de sa signification propre, le temps : par exemple, *santé* est un nom, tandis que *est en bonne santé* est un verbe, car il ajoute à sa propre signification l'existence actuelle de cet état. ¹⁰ — De plus, le verbe est toujours le signe de ce qu'on dit d'une autre chose, savoir de choses appartenant à un sujet ou contenues dans un sujet.

Une expression comme *ne se porte pas bien* ou *n'est pas malade* n'est pas un verbe : bien qu'elle ajoute à sa signification celle du temps et qu'elle appartienne toujours à un sujet, cette variété ne possède pas de nom. On peut l'appeler seulement un ¹⁵ verbe indéfini, puisqu'elle s'applique indifféremment à n'importe quoi, à l'être et au non-être. — Même remarque pour *il se porta bien* ou *il se portera bien* ; ce n'est pas là un verbe, mais un « cas » de verbe. Il diffère du verbe en ce que le verbe ajoute à sa signification celle du temps présent, tandis que le cas marque le temps qui entoure le temps présent⁶.

En eux-mêmes et par eux-mêmes ce qu'on appelle les verbes sont donc en réalité des noms, et ils possèdent ²⁰ une signification déterminée (car, en les prononçant, on fixe la pensée de l'auditeur, lequel aussitôt la tient en repos), mais ils ne signifient pas encore qu'une chose est ou n'est pas. Car *être* ou *ne pas être* ne présente pas une signification se rapportant à l'objet, et pas

⁴ Passage douteux (...)

⁵ Sur la définition de *πτωσις*, cf. *Catégories*, 1 (...)

⁶ C'est-à-dire le passé ou le futur (...)

davantage le terme *étant*, lorsqu'on se contente de les employer seuls. En elles-mêmes, en effet, ces expressions ne sont rien, mais elles ajoutent à leur propre sens une certaine composition qu'il est ²⁵ impossible de concevoir indépendamment des choses composées.

4 (16b - 17a) < *Le Discours* >

Le discours [*λογος*] est un son vocal [possédant une signification conventionnelle], et dont chaque partie, prise séparément, présente une signification comme énonciation et non pas comme affirmation [ou négation]. Je veux dire que, par exemple, le mot *homme* signifie bien quelque chose, mais non pas cependant qu'il est ou n'est pas : il n'y aura affirmation ou ³⁰ négation que si on y ajoute autre chose. Toutefois une seule syllabe du mot *homme* ne signifie rien, pas plus que, dans *souris*, la syllabe *ris* n'est significative ; en fait, ce n'est qu'un son. C'est seulement dans les mots composés que la syllabe est significative, bien que ce ne soit pas par elle-même, ainsi que nous l'avons dit plus haut⁷.

^{17a} Tout discours a une signification, non pas toutefois comme un instrument naturel, mais ainsi que nous l'avons dit, par convention. Pourtant tout discours n'est pas une proposition, mais seulement le discours dans lequel réside le vrai ou le faux, ce qui n'arrive pas dans tous les cas : ainsi la prière est un discours, mais elle n'est ni ⁵ vraie, ni fausse. — Laissons de côté les autres genres de discours : leur examen est plutôt l'œuvre de la Rhétorique ou de la Poétique⁸. C'est la proposition que nous avons à considérer pour le moment.

5 (17a) < *Propositions simples et propositions composées* >

La première espèce de discours déclaratif, c'est l'affirmation ; la suivante, la négation. Tous les autres discours ne sont un que par la liaison des parties.

¹⁰ Toute proposition dépend nécessairement d'un verbe ou du cas d'un verbe : et, en effet, la notion de l'*homme*, où l'on n'ajoute ni *est*, ni *était*, ni *sera*, ni rien de ce genre, ne constitue pas encore une proposition. — Mais alors pourquoi une expression telle que *animal-pédestre-bipède* est-elle quelque chose d'un et non de multiple ? Ce n'est certes pas le fait que ces mots sont prononcés à la suite l'un de l'autre qui rendra l'expression une. Quoiqu'il en soit, c'est d'une autre discipline que relève la solution de ce problème⁹.

⁷ 2, 16a 22-26 (...)

⁸ Cf. *Poétique*, 19, 1456b 11.

⁹ Renvoi à *Métaphysique*, Δ, 6 ; Z, 12 ; H, 6 (...)

15 Est un le discours déclaratif qui exprime soit une chose une, soit une unité résultant de la liaison des parties¹⁰ ; par contre, sont composées les propositions qui expriment une multiplicité et non un objet un, ou dont les parties n'ont pas de lien. — Appelons donc le nom ou le verbe une simple énonciation [*φασις*], attendu qu'on ne peut pas dire qu'en exprimant quelque chose de cette façon on forme une proposition, qu'il s'agisse ou bien d'une réponse, ou bien d'un jugement spontanément émis.

20 Une espèce de ces propositions est simple : par exemple, affirmer quelque chose de quelque chose, ou nier quelque chose de quelque chose. L'autre espèce comprend les propositions formées de propositions simples : c'est le cas, par exemple, pour un discours déjà composé. — La proposition simple est une émission de voix possédant une signification concernant la présence ou l'absence d'un attribut dans un sujet, suivant les divisions du temps.

6 (17a) < L'Affirmation et la Négation ; leur opposition >

25 Une affirmation est la déclaration qu'une chose se rapporte à une autre chose ; une négation est la déclaration qu'une chose est séparée d'une autre chose. — Et puisqu'il est possible d'affirmer ce qui appartient à une chose comme ne lui appartenant pas, ce qui ne lui appartient pas comme lui appartenant, ce qui lui appartient comme lui appartenant, ce qui ne lui appartient pas comme ne lui appartenant pas, et qu'on le peut également suivant les temps qui se trouvent en dehors du moment présent, tout ce 30 qu'on a affirmé il sera possible de le nier, et tout ce qu'on a nié de l'affirmer. Il est par suite évident qu'à toute affirmation répond une négation opposée, et à toute négation une affirmation. — Appelons *contradiction* l'opposition d'une affirmation et d'une négation. Et j'entends par *opposée* la proposition qui énonce le même attribut du même sujet, mais en 35 un sens qui ne soit pas simplement homonyme, sans préjudice d'autres précisions de ce genre¹¹ que nous ajoutons pour parer aux subtilités sophistiques.

7 (17a - 18a) < L'Universel et le Singulier — L'opposition des propositions : contradiction et contrariété >

Puisqu'il y a des choses universelles et des choses singulières (j'appelle *universel* ce dont la nature est d'être affirmé de plusieurs sujets, et *singulier* ce qui 40 ne le peut : par exemple, *homme* est un terme universel, 17b et *Callias* un terme individuel), nécessairement la proposition que telle chose appartient ou

¹⁰ Cf. *Poétique*, 20, 1457a 28 déjà cité. Cf. aussi *Seconds Analytiques*, II, 10, 93b 35.

¹¹ Même formule dans *Métaphysique* Γ, 3, 1005b 21 et 27 (...)

n'appartient pas à un sujet s'appliquera tantôt à un universel, tantôt à un singulier.

Si donc on énonce universellement d'un universel, d'une part, qu'une chose lui appartient, et, d'autre part, qu'elle ne lui appartient pas, on aura des propositions ⁵ contraires. Par *énoncer d'un universel universellement*, j'entends, par exemple, former des propositions telles que *tout homme est blanc, nul homme n'est blanc*. — Mais quand, tout en portant sur l'universel, les propositions ne sont pas énoncées universellement, ce ne sont pas là des propositions contraires, bien que les choses exprimées soient parfois des contraires. Voici des exemples de propositions portant sur des universels, mais qui ne sont pas énoncées universellement : *l'homme est blanc*, ¹⁰ *l'homme n'est pas blanc*. *Homme* est bien un universel, mais la proposition n'est pas prise universellement, car le terme *tout* n'exprime pas l'universel, mais seulement que le sujet universel est pris universellement. — Mais si au prédicat universel on attribue l'universel, la proposition ne sera pas vraie, car ne peut être vraie aucune affirmation dans laquelle ¹⁵ l'universel est attribué au prédicat universel : telle la proposition *tout homme est tout animal*.

L'opposition que j'appelle *de contradiction* est donc celle d'une affirmation exprimant un sujet universel < pris universellement > à une négation exprimant le même sujet non pris universellement.

Par exemple :

Tout homme est blanc. — Quelque homme n'est pas blanc.

Nul homme n'est blanc. — Quelque homme est blanc.

²⁰ L'opposition *de contrariété* est celle de l'affirmation d'un sujet universel à la négation d'un sujet universel : par exemple,

[*Tout homme est blanc. — Nul homme n'est blanc*].

Tout homme est juste. — Nul homme n'est juste.

On voit que ces dernières propositions ne peuvent pas être vraies en même temps, tandis que leurs opposées peuvent parfois être vraies en même temps du ²⁵ même sujet : par exemple, *quelque homme n'est pas blanc* et *quelque homme est blanc*. — Dans tout couple de contradictoires portant sur des universels et prises universellement, l'une est ainsi nécessairement vraie, et l'autre nécessairement fausse. Et c'est aussi le cas de celles qui portent sur le singulier : par exemple, *Socrate est blanc, Socrate n'est pas blanc*. — Mais pour les propositions qui, tout en portant sur des universels, ne sont pas prises universellement, ³⁰ on ne peut pas toujours dire que l'une soit vraie et l'autre fausse ; en effet, il est vrai de dire à la fois que l'homme est blanc et que l'homme n'est pas blanc, que l'homme est beau et que l'homme n'est pas beau, car si l'homme est laid il n'est pas beau, et s'il devient quelque chose il n'est pas encore cette chose. On pourrait penser à première vue que c'est là une

absurdité, en raison de ce que la proposition *l'homme*³⁵ *n'est pas blanc* semble bien signifier en même temps *nul homme n'est blanc*. Pourtant ces propositions ni ne signifient la même chose, ni ne sont nécessairement en même temps < vraies ou fausses >.

Il est évident aussi qu'à une seule affirmation répond une seule négation, car il faut que la négation nie l'attribut même qui était précisément affirmé par⁴⁰ l'affirmation et qu'elle porte sur le même sujet, sujet **18a** singulier ou sujet universel, < ce dernier pouvant être pris soit > universellement, soit non-universellement : quand je dis, par exemple, *Socrate est blanc*, *Socrate n'est pas blanc*. Mais si c'est un autre prédicat, ou si, le prédicat demeurant le même, c'est un autre sujet, on se trouvera alors en présence, non pas d'une négation opposée, mais d'une négation toute différente. À *tout homme est blanc* est opposé *quelque*⁵ *homme n'est pas blanc* ; à *quelque homme est blanc*, *nul homme n'est blanc* ; à *l'homme est blanc*, *l'homme n'est pas blanc*.

Nous venons ainsi de montrer qu'à une seule affirmation une seule négation est opposée contradictoirement, et nous avons indiqué quelles sont ces propositions. Nous avons ajouté que les contraires sont de¹⁰ tout autres propositions, et nous avons expliqué aussi quelles sont ces propositions. Nous avons enfin établi que deux contradictoires ne sont pas toujours l'une vraie, et l'autre fausse ; nous avons dit pourquoi, et quand la vérité de l'une entraîne la fausseté de l'autre.

8 (18a) < De l'unité et de la pluralité des propositions. — Les propositions équivoques et leur opposition >

Est une l'affirmation ou la négation qui exprime un seul attribut d'un seul sujet, que le sujet soit universel et pris universellement, ou qu'il n'en soit pas¹⁵ ainsi. Par exemple : *tout homme est blanc*, *quelque homme n'est pas blanc* ; *l'homme est blanc*, *l'homme n'est pas blanc* ; *nul homme n'est blanc*, *quelque homme est blanc*, à la condition toutefois que le mot *blanc* reçoive une seule signification.

Par contre, si un seul nom est appliqué à deux choses qui n'en forment pas dans la réalité une seule, l'affirmation n'est pas une [et la négation n'est pas une non plus]. Par exemple, si on pose que le mot *vêtement* signifie à la fois *cheval* et *homme*, la proposition²⁰ *le vêtement est blanc* ne sera pas une affirmation une, et pas davantage ne sera une la négation opposée. Cette proposition, en effet, ne diffère en rien de *l'homme et le cheval sont blancs*, proposition qui, à son tour, ne diffère pas de ces deux propositions-ci : *le cheval est blanc* et *l'homme est blanc*. Si donc ces deux dernières expriment plusieurs choses, c'est-à-dire sont complexes, il est évident que la première aussi signifie ou bien plusieurs choses, ou²⁵ bien rien du tout, puisqu'il n'existe pas d'homme-cheval.

Il en résulte que, pour ces espèces de propositions, deux contradictoires ne sont pas non plus l'une nécessairement vraie et l'autre nécessairement fausse.

9 (18a - 19b) < L'opposition des futurs contingents >

L'affirmation ou la négation portant sur les choses présentes ou passées est nécessairement vraie ou fausse, et les propositions < contradictoires > portant sur des universels et prises universellement, sont toujours aussi, l'une vraie et l'autre fausse ; il en est de même, ainsi que nous l'avons dit, dans le cas de sujets singuliers. Par contre, s'il s'agit de propositions portant sur des universels, mais qui ne sont pas prises universellement, cette nécessité ne joue pas : sur ce point encore, nous nous sommes expliqué¹².

Mais pour les futurs portant sur des singuliers, la solution n'est plus la même. Si, en effet, toute affirmation ou négation est vraie ou fausse, nécessairement³⁵ aussi toute chose est ou n'est pas. Par conséquent, si une personne affirme que telle chose sera, tandis qu'une autre personne affirme que cette même chose ne sera pas, il faut évidemment de toute nécessité que l'une des deux dise la vérité, puisque toute affirmation [ou toute négation] est vraie ou fausse. (L'affirmation et la négation ne peuvent pas, en effet, être vraies simultanément dans des cas de ce genre). Car s'il est vrai de dire que le blanc est ou ^{18b} que le blanc n'est pas, nécessairement le blanc est ou le blanc n'est pas. Et < réciproquement > si le blanc est ou si le blanc n'est pas, il était vrai de l'affirmer ou de le nier ; et si le blanc n'est pas, on est dans l'erreur ; et si on est dans l'erreur, le blanc n'est pas. Il en résulte que l'affirmation ou la négation est nécessairement vraie ou fausse.

⁵ S'il en est ainsi rien n'est, ni ne devient, soit par l'effet du hasard, soit d'une manière indéterminée¹³, rien qui, dans l'avenir, puisse indifféremment être ou n'être pas ; mais tout découle de la nécessité, sans aucune indétermination. En effet, ou bien c'est en affirmant qu'on dit la vérité ou bien c'est en niant, sinon un événement pourrait indifféremment se produire ou ne pas se produire : car le mot *indétermination* n'est rien de plus que l'indifférence à se comporter, dans le présent ou dans l'avenir, de telle façon ou de telle autre.

En outre, si une chose est blanche en ce moment, ¹⁰ il était vrai antérieurement d'affirmer qu'elle serait blanche, de sorte qu'il était toujours vrai de dire de n'importe quel événement qu'[il est ou qu']il sera. Mais s'il était toujours vrai de dire qu'une chose est ou sera, il n'est pas possible qu'elle ne soit pas ou qu'elle ne sera pas ; or ce qui ne peut pas ne pas se produire est dans l'impossibilité de ne pas arriver, et ce qui est dans l'impossibilité de ne pas

¹² Renvoi au ch. 7. (...)

¹³ (...) cf. *Physique*, II, 4, 5, 6, et notamment 196a 36 (...)

arriver arrive nécessairement. Il en résulte ainsi que tous les ¹⁵ futurs se produisent nécessairement. Par suite, rien n'arrive d'une manière indéterminée ou par l'effet du hasard, car là où il y a hasard, il n'y a pas nécessité.

Il n'est pas non plus possible de prétendre que ni l'affirmation, ni la négation ne sont vraies, qu'on ne peut pas dire par exemple de tel événement ni qu'il se réalisera, ni qu'il ne se réalisera pas. D'abord, < il en résulterait que >, si l'affirmation était fautive, la négation ne serait pas vraie, et que si, à son tour, ²⁰ celle-ci était fautive, l'affirmation pourrait ne pas être vraie. En second lieu, supposons qu'il soit vrai de dire qu'une chose est à la fois blanche et grande : ces deux qualités doivent lui appartenir nécessairement l'une et l'autre ; et s'il est vrai d'affirmer qu'elles lui appartiendront demain, elles lui appartiendront réellement demain. Mais puisqu'on admet que d'un événement on ne peut dire ni qu'il se réalisera, ni qu'il ne se réalisera pas le lendemain, l'indétermination elle-même disparaîtra. Si on prend pour exemple une bataille navale, il faudrait qu'on ne puisse dire ni que la bataille navale aura lieu, ni qu'elle n'aura ²⁵ pas lieu.

Telles sont donc, avec d'autres de même nature, les absurdités où l'on est entraîné si l'on admet que, pour toute affirmation et négation (qu'il s'agisse soit de propositions portant sur les universels et prises universellement, soit de propositions portant sur le singulier), nécessairement l'une des opposées est vraie, et l'autre fautive, et qu'il n'existe aucune indétermination ³⁰ dans le devenir, mais qu'au contraire toutes choses sont et deviennent par l'effet de la nécessité. En vertu de ce raisonnement, il n'y aurait plus ni à délibérer, ni à se donner de la peine, dans la croyance que si nous accomplissons telle action, tel résultat suivra, et que si nous ne l'accomplissons pas, ce résultat ne suivra pas. Rien n'empêche, en effet, que, dix mille ans à l'avance, tel homme prédise un événement et que tel autre prédise le contraire : ³⁵ ce qui se réalisera nécessairement, c'est celle de ces deux prédictions, quelle qu'elle soit, qui était vraie à ce moment-là. — Peu importe, au surplus, qu'on ait ou qu'on n'ait pas en fait formé une affirmation ou une négation : il est clair que la réalité n'en est pas moins ce qu'elle est, en dépit de l'affirmation ou de la négation de tel ou de tel. Car ce n'est pas le fait d'avoir été affirmés ou niés qui fera les événements se réaliser ou non, quand bien même on les aurait annoncés dix mille ans à l'avance ou à n'importe ^{19a} quel autre moment. Il en résulte que si, de tout temps, les choses se comportaient de telle façon que l'une des propositions contradictoires fût conforme à la vérité, il était nécessaire qu'elle se réalisât ; et l'ensemble des événements s'est toujours < dans l'hypothèse > déroulé de façon à arriver nécessairement. Car ce dont on a dit avec vérité qu'il sera ne peut manquer de se réaliser : et ce qui est ⁵ arrivé, il était toujours vrai de dire qu'il se réaliserait.

Mais si ces conséquences sont inadmissibles (l'expérience nous montre, en effet, que les choses futures ont leur principe dans la délibération et dans

l'action, et que, d'une manière générale, les choses qui n'existent pas toujours en acte renferment la puissance ¹⁰ d'être ou de n'être pas, indifféremment ; ces choses-là peuvent aussi bien être que ne pas être, et par suite arriver ou ne pas arriver. Nous avons sous les yeux de nombreux cas de ce genre. Par exemple, le vêtement que voici peut être coupé en deux, et pourtant en fait ne l'être pas, mais s'user auparavant ; de même, il peut n'être pas coupé, car il ne pourrait ¹⁵ plus être usé auparavant s'il n'avait pas la possibilité de n'être pas coupé. Aussi en est-il de même pour tout autre événement auquel on attribue une possibilité de ce genre), il est par suite évident < dis-je > que ce n'est pas par l'effet de la nécessité que toutes les choses sont ou deviennent ; en fait, tantôt on a affaire à une véritable indétermination, et alors l'affirmation ou la négation ne sont pas plus vraie, ni plus ²⁰ fausse l'une que l'autre, tantôt la tendance dans une direction donnée est plus forte et plus constante, bien qu'il puisse arriver que ce soit l'autre qui l'emporte et non pas elle.

Que ce qui est soit, quand il est, et que ce qui n'est pas ne soit pas, quand il n'est pas, voilà qui est ²⁵ vraiment nécessaire. Mais cela ne veut pas dire que tout ce qui est doive nécessairement exister, et que tout ce qui n'est pas doive nécessairement ne pas exister ; car ce n'est pas la même chose de dire que tout être, quand il est, est nécessairement, et de dire, d'une manière absolue, qu'il est nécessairement. Il en est de même pour tout ce qui n'est pas. — C'est la même distinction qui s'applique aux propositions contradictoires. Chaque chose, nécessairement, est ou n'est pas, sera ou ne sera pas, et cependant si on envisage séparément ces alternatives, on ne peut pas ³⁰ dire laquelle des deux est nécessaire. Je prends un exemple. Nécessairement il y aura demain une bataille navale ou il n'y en aura pas ; mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait demain une bataille navale, pas plus qu'il n'est nécessaire qu'il n'y en ait pas. Mais qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas demain une bataille navale, voilà qui est nécessaire. Et puisque les propositions sont vraies en tant qu'elles se conforment aux choses mêmes, il en résulte évidemment que si ces dernières se comportent d'une manière indéterminée et sont en puissance de contraires, il en sera nécessairement de ³⁵ même pour les propositions contradictoires correspondantes. C'est bien là ce qui se passe pour les êtres qui n'existent pas toujours ou qui ne sont pas toujours non-existants. Il faut alors nécessairement que l'une des deux propositions contradictoires soit vraie et l'autre fausse, mais ce n'est pas forcément celle-ci plutôt que celle-là : en fait, c'est n'importe laquelle, et, bien que l'une soit vraisemblablement plus vraie que l'autre, elle n'est pas pour le moment vraie ou fausse. Par suite, il n'est évidemment pas ^{19b} nécessaire que de deux propositions opposées entre elles comme l'affirmation et la négation, l'une soit vraie, et l'autre, fausse. En effet, ce n'est pas à la façon des choses qui existent que se comportent celles qui, n'existant pas encore, sont seulement en puissance d'être ou de ne pas être, mais c'est de la façon que nous venons d'expliquer.

10 (19b - 20b) < Les oppositions dans les propositions de secundo adjacente, et dans les propositions de tertio adjacente, à sujet fini ou indéfini >

⁵ L'affirmation exprime qu'une chose se rapporte à une certaine chose, qui est soit un nom, soit ce qui n'a pas de nom, mais il faut que, dans l'affirmation, la chose attribuée soit une, et le sujet auquel on l'attribue, un. (J'ai expliqué plus haut¹⁴ ce qu'il faut entendre par *nom* et par *ce qui n'a pas de nom*. Je dis, en effet, que le terme *non-homme* n'est pas un nom < proprement dit >, mais un nom indéfini, car c'est une chose une que l'indéfini signifie, lui aussi, en un certain sens. Pareillement, l'expression *n'est pas en bonne santé* n'est pas un verbe < proprement dit >, ¹⁰ mais un verbe indéfini.) Par conséquent toute affirmation et toute négation se fera à partir soit d'un nom et d'un verbe < proprement dits >, soit d'un nom et d'un verbe indéfinis.

Sans verbe, il n'y a ni affirmation, ni négation. Car les termes *est*, ou *sera*, ou *était*, ou *devient*, ou d'autres de ce genre, sont des verbes en vertu de la définition que nous avons posée, puisqu'ils ajoutent à leur propre signification celle du temps.

¹⁵ Il en résulte que l'affirmation et la négation premières sont, par exemple, *l'homme est*, *l'homme n'est pas*. Vient ensuite, *le non-homme est*, *le non-homme n'est pas*. Puis, à leur tour, *tout homme est*, *tout homme n'est pas* ; *tout non-homme est*, *tout non-homme n'est pas*. Et pour tous les temps en dehors du présent, le raisonnement est le même.

Quand le verbe *est* est attribué en sus, comme troisième terme, le nombre des propositions opposées ²⁰ est alors doublé. Je dis, par exemple, que dans *l'homme est juste*, le verbe *est* (qu'on l'appelle nom ou verbe) forme le troisième élément de l'affirmation. Aussi, pour cette raison, aurons-nous ici quatre propositions : deux d'entre elles se comporteront à l'égard de l'affirmation et de la négation suivant leur ordre de consécution, comme des privations ; mais pour les deux autres, il n'en sera pas de même. — Je veux dire que le verbe *est* est ajouté ²⁵ soit au terme *juste*, soit au terme *non-juste*, et par suite il en sera ainsi pour les propositions négatives. Nous aurons donc bien quatre propositions.

L'intelligence de notre exposé sera facilitée par le tableau ci-dessous :

< I >	
< A >	< B >

¹⁴ Ch. 2, 16a 19-30.

< I >	
<i>L'homme est juste</i>	Négation de A : <i>L'homme n'est pas juste</i>
$\langle \Delta \rangle$	$\langle \Gamma \rangle$
Négation de Γ : <i>L'homme n'est pas non-juste</i>	<i>L'homme est non-juste</i>

³⁰ Dans ces divers cas, on le voit, *est* et *n'est pas* seront ajoutés à *juste* et à *non-juste*. Tel est donc l'ordre dans lequel sont disposées ces propositions, ainsi que nous l'avons indiqué dans nos Analytiques¹⁵.

Même façon de procéder, si c'est universellement qu'a lieu l'affirmation du nom. Nous avons ainsi :

< II >	
$\langle A' \rangle$	$\langle B' \rangle$
<i>Tout homme est juste</i>	Négation de A' : <i>Quelque homme n'est pas juste</i>
$\langle \Delta' \rangle$	$\langle \Gamma' \rangle$
<i>Quelque homme n'est pas non-juste</i>	<i>Tout homme est non-juste</i>

³⁵ Toutefois ce n'est pas de la même façon que précédemment que les propositions opposées < dans notre tableau > par la diagonale peuvent être vraies en même temps : il arrive seulement qu'elles le soient dans certains cas.

Voilà donc nos deux couples de propositions opposées. Mais il y a encore deux autres paires : c'est quand un terme est joint à *non-homme*, considéré comme une espèce de sujet :

< III >	
$\langle A'' \rangle$	$\langle B'' \rangle$
<i>Le non-homme est juste</i>	<i>Le non-homme n'est pas juste</i>

¹⁵ *Seconds Analytiques*, I, 46, 51b 36 - 52a 17.

< III >	
< Δ" >	< Γ" >
<i>Le non-homme n'est pas non-juste</i>	<i>Le non-homme est non-juste</i>

20a Mais il ne pourra pas y avoir un plus grand nombre de propositions opposées. Seulement, les dernières resteront essentiellement distinctes des précédentes, attendu que c'est *non-homme* qu'elles prennent comme sujet.

Dans les propositions où le verbe *est* ne peut entrer (comme quand on dit *se porte bien, se promène*), ⁵ le verbe ainsi placé produit le même résultat que si c'était le verbe *est* qui s'appliquait. Par exemple, *tout homme se porte bien, tout homme ne se porte pas bien ; tout non-homme se porte bien, tout non-homme ne se porte pas bien*. — Ce n'est pas, en effet, *non tout homme* qu'il faut dire : la particule négative non doit être ajoutée à *homme*, car le terme *tout* ne signifie pas que le sujet est universel, mais ¹⁰ qu'il est pris universellement. Cela résulte manifestement de ce qui a lieu pour des propositions telles que *l'homme se porte bien, l'homme ne se porte pas bien ; le non-homme se porte bien, le non-homme ne se porte pas bien*. Ces propositions ne diffèrent des précédentes qu'en ce qu'elles ne sont pas prises universellement. Par suite les termes *tout* ou *nul* ne signifient rien autre chose si ce n'est que l'affirmation ou la négation du nom est prise universellement. Les autres parties de la proposition restant les mêmes, ¹⁵ l'adjonction à faire doit être la même.

Puisque la négation contraire à la proposition *tout animal est juste* est celle qui exprime que *aucun animal n'est juste*, il est clair que ces deux propositions ne seront jamais à la fois vraies en même temps ni par rapport au même sujet. Par contre, leurs opposées seront parfois vraies en même temps : ce sera le cas, par exemple, pour *quelque animal n'est pas juste* et *quelque animal est juste*.

²⁰ Voici maintenant comment ces propositions se suivent : de la proposition *tout homme est non-juste*, suit la proposition *nul homme n'est juste* ; de la proposition *quelque homme est juste* suit l'opposée < de *tout homme est non juste* >, savoir que *quelque homme est non-juste*, car qu'il y ait un homme juste en découle nécessairement.

Il est manifeste aussi qu'en ce qui regarde les propositions à sujet singulier, si à une question posée répond une proposition négative vraie, une proposition ²⁵ affirmative sera également vraie. Par exemple, < s'il est vrai de dire > *Socrate est-il sage ? Non*, < on peut dire aussi > *Socrate est non-sage*. — Par contre, en ce qui regarde les sujets universels, aucune proposition de ce genre n'est vraie, c'est plutôt une proposition négative qui l'est. Par exemple, < s'il est vrai de dire > *tout homme est-il sage ? Non*, < la proposition affirmative > *donc tout homme est non-sage* est fautive, tandis que la négative *donc quelque homme*

n'est pas sage est vraie. Cette dernière est ³⁰ l'opposée, et la précédente est la contraire.

Les expressions négatives à nom ou à verbe indéfinis, telles que *non-homme* ou *non-juste*, pourraient être considérées comme des négations sans nom ou sans verbe < proprement dits >. En réalité, elles ne le sont pas. Toujours, en effet, la négation est nécessairement vraie ou fausse ; or se contenter de dire ³⁵ *non-homme* sans rien y ajouter, c'est ne rien dire de plus qu'*homme*, c'est même se trouver moins dans la vérité ou dans l'erreur.

La proposition *tout non-homme est juste* n'est identique pour le sens à aucune des propositions précédentes, pas plus d'ailleurs que son opposée *quelque non-homme n'est pas juste*. Par contre, la proposition *tout non-homme est non-juste* signifie la même ⁴⁰ chose que *nul non-homme n'est juste*.

^{20b} La transposition du sujet et du verbe n'entraîne aucun changement dans le sens de la proposition. Ainsi, *l'homme est blanc*, *blanc est l'homme*. Si, en effet, il n'en était pas ainsi, pour une même affirmation il y aurait plusieurs négations. Mais il a été démontré¹⁶ qu'une seule négation répondait à une seule affirmation : en effet, la proposition *l'homme est blanc* a pour négation *l'homme n'est pas blanc*, et si la proposition *blanc est l'homme* n'avait pas la même signification que *l'homme est blanc*, elle aurait pour négation soit *blanc n'est pas le non-homme*, soit *blanc n'est pas l'homme*. Mais la première est la négation de la proposition *blanc est le non-homme*, et la seconde celle de la proposition *l'homme est blanc*. Il y aurait ainsi deux contradictoires ¹⁰ pour une seule proposition. Il est donc évident que la transposition du nom et du verbe n'affecte pas le sens de l'affirmation et de la négation.

11 (20b - 21a) < Propositions composées >

Affirmer ou nier un seul prédicat de plusieurs sujets, ou plusieurs prédicats d'un seul sujet, sans que ce qui est exprimé par une pluralité de mots soit en réalité une chose une, ce n'est là ni une affirmation une, ¹⁵ ni une négation une. Je n'appelle pas *une* les choses qui, tout en étant désignées par un seul nom, ne possèdent cependant pas une unité réelle dans leur composition¹⁷. Par exemple, l'homme est sans doute *animal*, *bipède* et *civilisé*, mais il est aussi quelque chose d'un, formé de ces déterminations. Par contre, du *blanc*, de *l'homme* et de *se promener*, on ne fait pas une chose une ; par conséquent, si, de ces trois termes < pris comme sujets > on affirme un seul prédicat, il n'y aura pas réellement unité de l'affirmation, ²⁰ mais unité purement verbale, les affirmations étant, en fait, multiples ; de même, si d'un seul sujet on affirme ces

¹⁶ *Supra*, 7, 17b 38.

¹⁷ (...) Cf. *Métaphysique*, Γ, 4, 1006a 32 et ss.

trois termes < à titre de prédicats >, il n'y aura pas davantage unité de l'affirmation, mais les affirmations seront pareillement multiples.

Si donc l'interrogation dialectique est la demande d'une réponse soit à la proposition même¹⁸, soit à l'un des deux membres de la contradiction (la proposition étant elle-même membre d'une contradiction), la réponse qui y sera faite ne sera pas une proposition une : c'est qu'en effet l'interrogation²⁵ manque, elle aussi, d'unité, même si la réponse est vraie. Je me suis expliqué dans les *Topiques*¹⁹ sur tout ceci.

En même temps, il est clair qu'une interrogation portant sur la nature même d'une chose n'est pas une interrogation dialectique, car l'interrogation doit laisser la liberté d'énoncer indifféremment l'un ou l'autre membre de la contradiction ; ce qu'il faut, en réalité, c'est définir d'abord la chose et demander³⁰ ensuite si telle est ou non la définition de l'homme, par exemple.

Tantôt les prédicats sont des compositions de prédicats séparés qui s'unissent pour former en tout un seul prédicat ; tantôt, au contraire, c'est impossible. À quoi tient cette différence ? De l'homme, en effet, il est également vrai d'énoncer séparément qu'il est animal et qu'il est homme, ou de réunir ces déterminations en une seule. De même *homme* et *blanc*³⁵ sont des prédicats qui peuvent être réunis. Par contre, si on a affaire à *cordonnier* et à *bon*, on ne peut plus dire *bon cordonnier*²⁰. Admettre, en effet, que la vérité de chaque prédicat séparé doit entraîner celle du prédicat composé conduirait à bien des absurdités. Par exemple, de l'homme il est vrai d'affirmer l'homme et le blanc, et par suite le prédicat total. Si, à son tour, on lui attribue le blanc, il y aura le blanc *et* le prédicat total, ce qui donnera *homme-blanc-blanc*,⁴⁰ et ainsi de suite à l'infini. Ainsi encore ^{21a} pour *musicien*, *blanc* et *se promenant*, et l'on pourra multiplier les combinaisons de ces attributs. De même < nous pouvons dire que > si Socrate est *Socrate* et *homme*, il est aussi *Socrate-homme*, ou que si Socrate est *homme* et *bipède*, il est aussi *homme-bipède*.⁵ — Affirmer, par suite, d'une manière absolue, que les combinaisons de prédicats sont toujours possibles, c'est évidemment tomber dans de multiples absurdités.

Disons maintenant quel principe il convient de poser ici.

Parmi les prédicats et les termes dont on peut affirmer quelque chose, tous ceux qui sont attribués par accident soit au même sujet, soit l'un à l'autre, ceux-là ne pourront pas former une unité. Soit, par¹⁰ exemple, *l'homme est blanc et*

¹⁸ Sur l'interrogation dialectique, cf. *Seconds Analytiques*, I, 2, 72a 9 ; I, 12, 77a 36, etc. (...)

¹⁹ Cf. *Topiques*, VIII, 7 ; *Réfutations sophistiques*, 6, 169a 6 ; 17, 175b 39 et s. ; 30, 181a 36 et s.

²⁰ (...) Cf. *Réfutations sophistiques*, 20, 177b 14.

musicien : le blanc et le musicien ne peuvent pas former une chose une, car c'est seulement par accident qu'ils appartiennent tous les deux au même sujet. Et même s'il était vrai de dire que le blanc est musicien, les termes *musicien* et *blanc* ne formeraient cependant pas une chose une, car c'est par accident que le musicien est blanc, de sorte que les termes *blanc* et *musicien* ne se combineront pas pour former une chose une. — C'est aussi pourquoi on ne peut pas dire, d'une manière ¹⁵ absolue, *bon-cordonnier*, tandis qu'on peut dire *animal-bipède*, car, dans ce dernier cas, l'attribution n'a pas lieu par accident. — De même, ce n'est pas non plus possible pour les prédicats dont l'un est contenu dans l'autre²¹. Ainsi on ne peut ni combiner le blanc plusieurs fois, ni appeler l'homme *homme-animal* ou *homme-bipède*, car *animal* et *bipède* sont contenus dans *homme*.

Par contre, ce qu'il est vrai d'affirmer d'une chose particulière peut l'être aussi au sens absolu : par exemple, ²⁰ on peut dire de tel homme déterminé qu'il est homme, ou de tel homme blanc qu'il est homme blanc. Ce n'est cependant pas toujours possible : c'est quand, par exemple, dans le terme ajouté, est contenu quelque chose d'opposé qui emporte contradiction. Ainsi il n'est pas vrai, il est même faux de dire qu'un homme mort est homme. Mais si le terme ajouté ne contient rien de pareil, l'attribution est valable. — Ne serait-ce pas plutôt que la présence < d'une contradiction > dans le terme rend toujours l'attribution incorrecte, tandis que son absence ne la ²⁵ rend pas toujours vraie ? Soit la proposition *Homère est telle chose*, par exemple poète. S'ensuit-il ou non qu'Homère existe ? C'est seulement par accident que le verbe *est* est affirmé d'Homère, l'affirmation de *est* exprimant uniquement qu'Homère est poète et nullement qu'il est, au sens absolu.

Ainsi c'est seulement dans ces prédications, qui ne recèlent en elles aucune contradiction quand on ³⁰ remplace les noms par des définitions et où l'attribution se fait selon l'essence et non par accident, qu'on aura le droit d'affirmer un prédicat du sujet singulier, d'une façon absolue. — Quant au non-être, il n'est pas vrai de dire que puisqu'il est objet d'opinion, il est : en effet, l'opinion qui porte sur lui est non pas qu'il est, mais qu'il n'est pas.

12 (21a - 22a) < L'opposition des propositions modales >

Ces distinctions étant faites, il faut examiner la façon dont se comportent entre elles les négations et ³⁵ les affirmations qui expriment le possible et le non-possible, le contingent et le non-contingent, et enfin l'impossible et le nécessaire. La question présente, en effet, certaines difficultés.

²¹ Cf. *supra*, 1, 20b 40, pour la tautologie expresse, et 1, 21a 2 pour la tautologie tacite.

Nous admettons que, parmi les expressions composées, celles qui s'opposent entre elles comme des contradictoires sont celles qui se correspondent l'une l'autre par le verbe *est* ou le verbe *n'est pas*. Par exemple, **21b** *l'homme est* a pour négation *l'homme n'est pas*, et non pas *le non-homme est* ; et *l'homme est blanc* a pour négation *l'homme n'est pas blanc*, et non pas *l'homme est non-blanc* : en effet, puisque l'affirmation ou la négation est vraie de n'importe quel sujet, il s'ensuivrait qu'on pourrait dire que ⁵ le bois est l'homme non-blanc.

S'il en est bien ainsi, ce sera aussi le cas des propositions où le verbe *est* n'est pas ajouté : le verbe qui prend sa place remplira alors le même office. Ainsi *l'homme se promène* aura pour négation, non pas *le non-homme se promène*, mais *l'homme ne se promène pas*. Il n'y a, en effet, aucune différence entre dire *l'homme se promène* et dire *l'homme est se promenant*.

¹⁰ Par conséquent, si les choses se passent ainsi dans tous les cas, *il est possible que cela soit* devrait avoir pour négation *il est possible que cela ne soit pas*, et non *il n'est pas possible que cela soit*. Mais il semble bien que la même chose puisse indifféremment être ou ne pas être : tout ce qui peut être coupé ou se promener peut aussi ne pas être coupé ou ne pas se promener, et la raison en est que tout ce qui est ¹⁵ ainsi²² en puissance n'est pas toujours en acte, de sorte que la négation lui appartiendra aussi, car ce qui est capable de se promener peut aussi ne pas se promener, et ce qui est capable de voir peut aussi ne pas voir. Toutefois il est impossible que des propositions opposées soient vraies du même sujet : *il est possible que cela soit* n'a donc pas pour négation *il est possible que cela ne soit pas*. Il découle, en effet, de ce que nous avons dit, ou bien qu'on ne peut pas ²⁰ en même temps affirmer et nier le même prédicat du même sujet, ou bien que ce n'est pas l'adjonction des verbes *est* ou *n'est pas* qui contribue à former les propositions affirmatives ou négatives. Or s'il est vrai que la première conséquence est inadmissible, c'est donc la seconde qu'il faut choisir.

Ainsi, la négation de *il est possible que cela soit*, c'est *il n'est pas possible que cela soit*. Le raisonnement est le même pour *il est contingent que cela soit*, qui, en effet, a pour négation *il n'est pas contingent ²⁵ que cela soit*. Les autres propositions se comportent aussi de la même façon, celles par exemple qui portent sur le nécessaire et l'impossible. Cela se passe, en effet, comme dans les propositions que nous avons étudiées plus haut où les verbes *est* et *n'est pas* étaient ajoutés dans des propositions qui traitaient l'une du blanc, l'autre, de l'homme : de même ici, *que cela soit* et *que cela ne soit pas* jouent le rôle de ³⁰ sujet du discours, et les expressions *il est possible* et *il est contingent* sont

²² (...) Sur la notion de *puissance*, cf. (...) *Traité du Ciel*, I, 12, 282a 5 ; *De la Génération et de la Corruption*, I, 2, 316a 15 (...) ; *Métaphysique*, Θ tout entier, et notamment la définition du possible, 3, 1047a 24-26 (...)

ajoutées et déterminent (de la même façon que plus haut les verbes *est* et *n'est pas* en ce qui concerne le vrai et le faux) la possibilité ou la non-possibilité d'une chose.

Il est possible que cela ne soit pas n'a pas pour négation *il n'est pas possible que cela soit*, mais *il n'est pas possible que cela ne soit pas*, et la négation de *il est possible que cela soit* n'est pas *il est possible que cela ne soit pas*, mais *il n'est pas possible que* ³⁵ *cela soit*. Aussi paraît-il y avoir corrélation entre les propositions *il est possible que cela soit* et *il est possible que cela ne soit pas* : la même chose, en effet, peut bien être et ne pas être, puisque de pareilles propositions [telles que *il est possible que cela soit* et *il est possible que cela ne soit pas*] ne sont pas contradictoires entre elles. Par contre, les propositions *il est possible que cela soit* et *il n'est pas possible que cela soit* ne sont jamais vraies en même temps ^{22a} du même sujet, car elles sont opposées ; pas davantage les propositions *il est possible que cela ne soit pas* et *il n'est pas possible que cela ne soit pas* ne sont jamais vraies en même temps du même sujet.

Pareillement, *il est nécessaire que cela soit* n'a pas pour négation *il est nécessaire que cela ne soit pas*, mais *il n'est pas nécessaire que cela soit* ; la négation de ⁵ *il est nécessaire que cela ne soit pas* est *il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas*. — Et aussi, *il est impossible que cela soit* n'a pas pour négation *il est impossible que cela ne soit pas*, mais *il n'est pas impossible que cela soit* ; la négation de *il est impossible que cela ne soit pas* est *il n'est pas impossible que cela ne soit pas*.

D'une façon générale, comme nous l'avons dit, les expressions *que cela soit* et *que cela ne soit pas* doivent être posées comme matière du discours ; quant aux modalités en question qui font l'affirmation et ¹⁰ la négation, on doit les joindre à *que cela soit* et *que cela ne soit pas*.

Nous devons considérer les couples suivants comme des propositions opposées :

Il est possible. — *Il n'est pas possible.*

Il est contingent. — *Il n'est pas contingent.*

Il est impossible. — *Il n'est pas impossible.*

Il est nécessaire. — *Il n'est pas nécessaire.*

Il est vrai. — *Il n'est pas vrai.*

13 (22a - 23a) < La consécution des Modales >

Les consécutives se font régulièrement quand on dispose de la façon suivante les propositions. ¹⁵ En effet, de la proposition *il est possible que cela soit*, il suit *il est contingent que cela soit* (proposition qui se réciproque avec la

première), ainsi que *il n'est pas impossible que cela soit* et *il n'est pas nécessaire que cela soit*. — De la proposition *il est possible que cela ne soit pas*, ou *il est contingent que cela ne soit pas*, il suit *il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas* et *il n'est pas impossible que cela ne soit pas*. — De la proposition *il n'est pas possible que cela soit*, ou *il n'est pas contingent que cela soit*, il suit *il est nécessaire* ²⁰ *que cela ne soit pas* et *il est impossible que cela soit*. — Enfin de la proposition *il n'est pas possible que cela ne soit pas*, ou *il n'est pas contingent que cela ne soit pas*, il suit *il est nécessaire que cela soit* et *il est impossible que cela ne soit pas*.

Considérons à l'aide de la table ci-dessous ce que nous venons de dire :

<I ^{er} ordre>		<III ^e ordre>	
<1>	<i>Il est possible que cela soit</i>	<1>	<i>Il n'est pas possible que cela soit</i>
<2>	²⁵ <i>Il est contingent que cela soit</i>	<2>	<i>Il n'est pas contingent que cela soit</i>
<3>	<i>Il n'est pas impossible que cela soit</i>	<3>	<i>Il est impossible que cela soit</i>
<4>	<i>Il n'est pas nécessaire que cela soit</i>	<4>	<i>Il est nécessaire que cela ne soit pas</i>
<II ^e ordre>		<IV ^e ordre>	
<1>	<i>Il est possible que cela ne soit pas</i>	<1>	<i>Il n'est pas possible que cela ne soit pas</i>
<2>	<i>Il est contingent que cela ne soit pas</i>	<2>	<i>Il n'est pas contingent que cela ne soit pas</i>
<3>	³⁰ <i>Il n'est pas impossible que cela ne soit pas</i>	<3>	<i>Il est impossible que cela ne soit pas</i>
<4>	<i>Il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas</i>	<4>	<i>Il est nécessaire que cela soit</i>

Les propositions *il est impossible que cela soit* et *il n'est pas impossible que cela soit* sont consécutives aux propositions *il est possible que cela soit* ou *il est contingent que cela soit*, *il n'est pas possible que cela soit* ou *il n'est pas contingent que cela soit*. Cette consécution se fait de contradictoires à contradictoires, mais par inversion : en effet, à la proposition ³⁵ *il est possible*

que cela soit suit la négative de la proposition *il est impossible que cela soit*, et à la négative l'affirmative, puisque de la proposition *il n'est pas possible que cela soit* suit *il est impossible que cela soit*, car *il est impossible que cela soit* est une affirmative, et *il n'est pas impossible que cela soit* une négative.

Il faut voir maintenant comment se comporte le mode du nécessaire. Il est clair < dira-t-on > que ce n'est pas de la façon que nous venons d'exposer : ce sont les contraires qui seraient ici consécutives < aux contradictoires du possible et du contingent >, tandis que les contradictoires seraient séparées l'une de l'autre. En effet, la proposition *il n'est pas nécessaire que cela soit* n'est pas la négation de *il est nécessaire* ^{22b} *que cela ne soit pas*, car ces deux propositions peuvent être vraies l'une et l'autre du même sujet, puisque quand il est nécessaire qu'une chose ne soit pas, il n'est pas nécessaire qu'elle soit. La raison < ajoute-t-on > pour laquelle le nécessaire ne suit pas les mêmes règles de consécution que les autres modes, est que, énoncé d'une façon contraire, *il est impossible* est équipollent à *il est nécessaire*, car ⁵ s'il est impossible qu'une chose soit, il est nécessaire, non pas qu'elle soit, mais qu'elle ne soit pas, et s'il est impossible qu'elle ne soit pas, il est nécessaire qu'elle soit. Il en résulterait que si les modales de l'impossible et du non-impossible sont consécutives, de façon semblable, aux modales du possible et du non-possible, pour les modales du nécessaire et du non-nécessaire c'est de façon contraire que la consécution doit se faire, puisque *il est nécessaire* et *il est impossible* ont une signification qui est non pas identique, mais, comme nous l'avons dit, inverse.

¹⁰ Ne pourrait-on pas plutôt soutenir qu'il est impossible que les contradictoires du nécessaire se comportent de cette façon ? Car, quand il est nécessaire qu'une chose soit, il est aussi possible qu'elle soit (sinon ce serait, en effet, la négation qui suivrait, puisqu'il faut ou affirmer ou nier ; si donc la chose n'est pas possible elle est impossible, et ainsi il est impossible que soit une chose qui doit nécessairement être, ce qui est absurde). Or de la proposition ¹⁵ *il est possible que cela soit* suit *il n'est pas impossible que cela soit*, et de cette dernière suit *il n'est pas nécessaire que cela soit* ; il en résulte ainsi que ce qui doit nécessairement être n'est pas nécessairement, ce qui est absurde. — De plus, de la proposition *il est possible que cela soit* ne suit ni *il est nécessaire que cela soit*, ni *il est nécessaire que cela ne soit pas*. Car de cette proposition < *il est possible que cela soit* > découle une double possibilité, tandis que si l'une quelconque des deux autres propositions est vraie, ²⁰ cette double possibilité s'évanouira. Une chose, en effet, peut en même temps être et n'être pas, mais s'il est nécessaire qu'elle soit, ou nécessaire qu'elle ne soit pas, elle ne pourra pas à la fois être et ne pas être. Il reste donc que seule la proposition *il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas* suit la proposition *il est possible que cela soit*. — Car cette proposition < *il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas* > est vraie aussi de *il est nécessaire que cela soit*. — En outre, cette proposition < *il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas* > est la contradictoire de celle qui suit de la

proposition *il n'est pas possible que cela soit*, car ²⁵ de cette dernière suivent *il est impossible que cela soit* et *il est nécessaire que cela ne soit pas*, proposition dont la négation est *il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas*. — Ainsi la consécution de ces contradictoires se fait, elle aussi, de la façon que nous avons indiquée et aucune impossibilité ne découle d'une disposition de ce genre.

On pourrait se demander si de la proposition ³⁰ *il est nécessaire que cela soit* suit *il est possible que cela soit*. Sinon, en effet, c'est la contradictoire qui suivra, savoir *il n'est pas possible que cela soit*. — Et si l'on prétend que ce n'est pas là la contradictoire, on devra alors admettre que c'est *il est possible que cela ne soit pas* ; or ces deux propositions sont également fausses, appliquées à ce qui est nécessairement. — Pourtant il semble bien, en revanche, que la même chose peut être coupée ou non coupée, être ³⁵ ou ne pas être, de sorte qu'il en résulterait que ce qui est nécessairement pourrait ne pas être, ce qui est faux. — Mais il est manifeste qu'il n'est pas toujours vrai que ce qui peut, ou être, ou se promener soit aussi, en puissance, les contraires ; il y a des cas où cela n'est pas vrai. Tout d'abord, c'est quand il s'agit de ces possibles qui n'ont rien de rationnel²³, par exemple le feu, qui possède la capacité de chauffer, autrement dit une puissance irrationnelle. Les puissances rationnelles sont celles qui sont en puissance ^{23a} de plusieurs effets, c'est-à-dire de contraires, tandis que les puissances irrationnelles ne sont pas toutes dans ce cas : comme je viens de le dire, le feu ne peut pas à la fois chauffer et ne pas chauffer, et il en est de même pour toutes les autres choses qui sont toujours en acte. Cependant certaines des puissances irrationnelles sont aussi capables de recevoir en ⁵ même temps les contraires. Mais ce que nous venons de dire a seulement pour objet de montrer que toute puissance ne reçoit pas les opposés, pas même quand elles répondent à la même notion < du possible >. D'autre part, certaines puissances se disent en un sens équivoque. En effet *possible* n'est pas un terme absolu : tantôt il exprime la réalité en tant qu'elle est en acte, quand on dit par exemple qu'un homme peut se promener parce qu'il se promène en fait, et, d'une façon générale, une chose est possible ¹⁰ parce que se trouve déjà réalisé en acte ce qui est affirmé être possible ; tantôt *possible* exprime que la chose pourrait se réaliser, quand on dit par exemple qu'un homme peut se promener parce qu'il pourrait se promener. Cette dernière sorte de puissance n'appartient qu'aux êtres en mouvement, alors que la première peut exister aussi dans les êtres immobiles. Dans les deux cas, aussi bien pour l'homme qui se promène déjà et est en acte, que pour ce qui en a seulement la puissance, il est vrai de dire qu'il n'est pas impossible qu'un tel être marche ou soit, mais ¹⁵ tandis qu'il n'est pas vrai d'affirmer une telle possibilité de la nécessité absolue, nous pouvons l'affirmer de l'autre espèce de nécessité. — Conclusion : puisque du particulier suit l'universel, du nécessaire suit aussi le possible, bien que ce ne soit pas le cas pour tout possible.

²³ (...) Cf. *Métaphysique*, Θ, 2 (...)

Et, sans doute, peut-on dire que le nécessaire et le non-nécessaire sont, pour toutes choses, le principe de leur être et de leur non-être, et que tout le reste ²⁰ doit être considéré comme en dérivant. Ce que nous venons de dire montre dès lors clairement que ce qui existe nécessairement est en acte : par suite, si les êtres éternels possèdent l'antériorité, l'acte aussi doit être antérieur à la puissance. Certains êtres ont l'acte sans la puissance, par exemple les substances premières²⁴ ; d'autres ont l'acte avec la puissance²⁵, et ils sont antérieurs par leur nature, mais postérieurs ²⁵ selon le temps ; d'autres, enfin, ne sont jamais en acte, mais sont de pures puissances²⁶.

14 (23a - 24b) < La contrariété des propositions²⁷ >

La question se pose de savoir si l'affirmation trouve son contraire dans la négation ou dans une autre affirmation²⁸, si la proposition qui énonce que *tout homme est juste* a pour contraire *nul homme n'est juste*, ou si *tout homme est juste* a pour contraire ³⁰ *tout homme est injuste*. En prenant comme exemples *Callias est juste*, *Callias n'est pas juste*, *Callias est injuste*, il faut rechercher lesquelles de ces propositions sont des contraires.

Si, en effet, les sons émis par la voix accompagnent ce qui se passe dans l'esprit, et si, dans l'esprit, est contraire le jugement qui a un attribut contraire, comme par exemple le jugement que *tout homme est juste* est contraire au jugement *tout homme est injuste*, ³⁵ il doit nécessairement en être de même pour les affirmations prononcées. Par contre, si dans l'esprit, ce n'est pas le jugement à attribut contraire qui est contraire, ce n'est pas non plus l'affirmation qui sera contraire à l'affirmation, ce sera la négation énoncée. Il faut, par conséquent, examiner quel est le jugement vrai qui est contraire au jugement faux : est-ce le jugement de la négation ou celui qui établit affirmativement le contraire ?

Je prends un exemple. Voici un jugement vrai au ⁴⁰ sujet du bon, énonçant qu'il est bon ; un autre, qui est faux, énonce qu'il n'est pas bon ; un troisième, ^{23b} enfin, distinct des précédents, qu'il est mal. Lequel de ces deux derniers jugements est contraire à celui qui est le vrai ? Et, puisqu'il n'y a qu'un seul contraire, selon lequel de ces deux jugements y aura-t-il contrariété ? Croire qu'il faille définir les jugements contraires par le fait qu'ils portent sur des

²⁴ (...) Cf. *Métaphysique*, Λ, 6, et, sur l'antériorité de l'acte, *Métaphysique*, Θ, 8, 1050b 3 et ss. (...)

²⁵ (...) Cf. *Métaphysique*, Θ, 8, 1049b 10 - 1050a 23 (...)

²⁶ (...) Cf. *Métaphysique*, Θ, 6, 1048b 10 (...)

²⁷ Sur les contraires, cf. *Catégories*, 10 et 11 ; *Métaphysique*, I, 4.

²⁸ (...) Cf. *Catégories*, 6, 6a 17 (...)

choses contraires est une erreur. En effet, dire du bon qu'il est bon, ou dire du mal qu'il est mal, c'est là ⁵ sans doute énoncer un seul et même jugement, et exprimer la vérité, que ce soit à plusieurs jugements ou à un seul qu'on ait affaire. Et pourtant les sujets sont ici des contraires. — En fait, ce qui rend les jugements contraires, ce n'est pas qu'ils portent sur des sujets contraires, c'est plutôt qu'ils se comportent d'une façon contraire < sur un même sujet >.

Prenons donc le jugement que le bon est bon, et cet autre qu'il n'est pas bon ; admettons aussi qu'il existe quelque autre attribut qui n'appartienne pas et ne puisse appartenir au bon : dans ces conditions, on ne devra poser < comme contraires au jugement vrai > ¹⁰ ni les jugements qui attribuent au sujet ce qui ne lui appartient pas, ni ceux qui refusent de lui attribuer ce qui lui appartient (dans les deux cas, en effet, les jugements seront en nombre infini, aussi bien ceux qui attribuent au sujet ce qui ne lui appartient pas que ceux qui ne lui attribuent pas ce qui lui appartient). — En réalité, < seront seulement contraires > les jugements dans lesquels réside l'erreur. Or de pareils jugements ont pour origine les choses sujettes à la génération, et, comme c'est entre des opposés que se fait la génération, ainsi en est-il pour l'erreur.

¹⁵ Cela étant, le bon est à la fois bon et non-mal ; la première de ces déterminations lui appartient par essence, et la seconde, seulement par accident, car c'est bien par accident qu'il est non-mal. Mais si le jugement vrai est plus vrai quand il porte sur l'essence même d'un sujet, le jugement faux est alors aussi plus faux. Or le jugement *le bon n'est pas bon* est un jugement faux portant sur ce qui appartient au bon par essence, tandis que le jugement *le bon est mal* porte sur ce qui appartient au bon par accident. ²⁰ Il en résulte que le jugement qui énonce la négation du bon sera plus faux que celui qui énonce le contraire du bon. Mais l'erreur maxima consiste, à l'égard d'un sujet quelconque, à former le jugement qui est contraire à la vérité, car les contraires sont ce qu'il y a de plus différent dans le même genre. Si donc des deux jugements, l'un est contraire < au jugement vrai > et que celui qui exprime la négation est plus contraire, il est évident que c'est ce dernier ²⁵ qui sera le contraire < proprement dit >. Quant au jugement *le bon est mal*, ce n'est en réalité qu'une combinaison de jugements, car sans doute est-il nécessaire de sous-entendre en même temps *le bon n'est pas bon*.

En outre, s'il est vrai que, même dans les autres cas, les choses ne peuvent que se comporter d'une façon semblable, alors, dans le cas qui nous occupe, l'exactitude de ce que nous avons dit pourra sembler assurée, car ou bien c'est partout que la contrariété réside dans la négation, ou bien ce n'est nulle part. Or, pour les termes qui n'ont pas de contraires, le ³⁰ jugement faux est celui qui est le contraire du vrai : par exemple, juger que l'homme n'est pas homme, c'est former un jugement faux. Si donc ces négations sont des contraires, les autres négations le sont aussi.

De plus, juger que le bon est bon revient à juger que le non-bon n'est pas bon ; et juger que le bon n'est pas bon, c'est juger aussi que le non-bon est bon. ³⁵ Si donc nous prenons le jugement *le non-bon n'est pas bon* (jugement qui est un jugement vrai), quel sera son contraire ? Ce n'est certes pas le jugement *le non-bon est mal*, car il pourrait être vrai lui aussi, alors qu'un jugement vrai ne peut jamais être contraire à un jugement vrai ; et, en effet, puisqu'il peut arriver qu'une chose qui n'est pas bonne soit mauvaise, il en résulte que les deux jugements peuvent être vrais en même temps. Ce n'est pas davantage, à son tour, le jugement *le non-bon n'est pas mal*, attendu qu'il pourrait, lui aussi, être vrai, puisque ⁴⁰ ces déterminations peuvent coexister. Reste donc que *le non-bon n'est pas bon* a pour contraire ^{24a} *le non-bon est bon*, qui, en effet, est un jugement faux. On arrive de la même façon à établir que le jugement *le bon n'est pas bon* est le contraire du jugement *le bon est bon*.

Il n'y aura manifestement aucune différence, même si nous prenons l'affirmative universellement ; c'est alors l'universelle négative qui sera sa contraire. ⁵ Par exemple, le jugement exprimant que *tout ce qui est bon est bon* aura pour contraire le jugement *rien de ce qui est bon n'est bon*. En effet, le jugement *le bon est bon*, si *bon* est pris universellement, est identique au jugement exprimant que ce qui est bon est bon, et ce dernier ne diffère en rien du jugement que tout ce qui est bon est bon. Même remarque pour les jugements portant sur le non-bon.

^{24b} Si donc les choses se passent de cette façon pour le jugement, et si les affirmations et les négations proférées par la voix sont les symboles de celles qui sont dans l'esprit, il est évident que l'affirmation a pour contraire la négation portant sur le même sujet pris universellement. Ainsi les propositions *tout ce qui est bon est bon* ou *tout homme est bon* ont pour contraires *rien < de ce qui est bon n'est bon >* ou ⁵ *nul < homme n'est bon >*, et pour contradictoires *quelque bon < n'est pas bon >* ou *quelque homme < n'est pas bon >*.

Il est évident aussi que ni un jugement vrai, ni une proposition vraie ne peuvent être contraires à un autre jugement vrai ou à une autre proposition vraie. En effet, les propositions contraires sont celles qui portent sur les opposés, au lieu que les propositions vraies sont susceptibles d'être vraies en même temps : or les contraires ne peuvent simultanément appartenir au même sujet.



Les Échos du Maquis, janvier 2014.

www.echosdumaquis.com